



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Rapport de gestion

2019



*Campagne "1 Tulipe pour la vie" à la boucle du Pont de Félezin
Octobre 2019*

Législature 2016 - 2021

Table des matières

Organigramme hiérarchique

Introduction		1
Chapitre I	Dicastère de M. le Syndic Daniel Crot	2 - 6
	Introduction	2
	Administration générale	3
	Ressources Humaines	5
	Finances	6
Chapitre II	Dicastère de M. Denis Favre	7 - 14
	Introduction	7
	Urbanisme, infrastructures liées au développement durable	7
	Police des constructions	11
	Forêts et domaines	14
	Informatique	14
Chapitre III	Dicastère de M. Luigi Mancini	15 - 23
	Introduction	15
	Services Industriels	16
	Service des Bâtiments	18
	SDIS et Protection civile	20
	Sociétés locales	21
Chapitre IV	Dicastère de M. Blaise Jaunin	24 - 32
	Introduction	24
	Service des Travaux	26
	Assainissement	29
	Police	30
	Contrôle des Habitants	32
Chapitre V	Dicastère de Mme Claudia Perrin	33 - 43
	Introduction	33
	Instruction publique	35
	Affaires sociales	36
	Affaires culturelles	41
	Jeunesse	41
	Sécurité sociale	42
Conclusion		43

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2019

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le rapport de gestion 2019 couvre la troisième année complète de la législature 2016-2021 (fin de la législature au 30 juin 2021).

Parmi les nombreux sujets ayant retenu l'attention de la Municipalité en 2019, il faut relever les thèmes suivants :

Dans le dicastère de M. D. Crot, Syndic : - le Règlement du personnel communal

Dans le dicastère de M. D. Favre, Municipal : - le Plan Directeur communal voire intercommunal
- l'espace "Blécherette" impactant la partie Sud-Est de la commune
- les espaces dits d'activités définis par l'Etat de Vaud pour l'ensemble des parcelles situées au Nord du territoire communal
- le Service des Automobiles et de la Navigation

Dans le dicastère de M. L. Mancini, Municipal : - les nouveaux tarifs de location pour les Sociétés Locales
- l'acquisition et l'installation de quatre modules externes provisoires sur le site de Prazqueron
- l'installation d'une cabine Basse Tension
- la modification du Règlement et de la Convention intercommunale du SDIS La Mèbre
- la préparation de la vente du réseau d'électricité

Dans le dicastère de M. B. Jaunin, Municipal : - le projet de remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou et la protection de la zone du Marais
- les pollutions du ruisseau Le Lavaux
- le changement de transporteur pour l'évacuation des déchets ménagers et des valorisables

Dans le dicastère de Mme C. Perrin, Municipale : - le déménagement du Service de l'Enfance et l'ouverture d'un APEMS
- l'ouverture d'une Cabane à livres
- la reprise des tâches scolaires administratives

Les pages suivantes vous donnent, dans le détail et par dicastère, le contenu des différents points qui ont été abordés, séance après séance, par la Municipalité durant l'année 2019.

CHAPITRE I

Dicastère de M. le Syndic Daniel CROT

<u>Contenu</u> :	1. Introduction	2. Administration générale, Ressources Humaines et Finances	
		* * *	
<u>Effectif</u> :	Greffe municipale	1 secrétaire municipale	Mme N. Pralong
		1 secrétaire	Mme M. Hilpert
		1 apprenti de commerce	M. A. Domingues Dias, jusqu'au 14.08 M. L. Gagliardi, dès le 01.08
	Ressources Humaines	1 responsable	Mme A.-S. Caccia
		1 secrétaire	Mme M. Hilpert
	Bourse communale	1 boursière communale	Mme A.-S. Caccia
		1 aide-comptable	Mme A. Ravessoud

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2019, le sujet qui a particulièrement occupé la Municipalité est la révision du Règlement du personnel communal.

1.1 Règlement du personnel communal

En 2018, la Responsable des Ressources Humaines, Mme A.-S. Caccia, a commencé les démarches relatives à la mise à jour du Règlement du personnel communal. Ce travail s'est poursuivi et a été présenté au Conseil communal lors de la séance du 7 novembre 2019. Ainsi le nouveau Règlement du personnel communal est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Ce travail de longue haleine a permis d'adapter l'ancien Règlement, qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007, aux évolutions légales et pratiques, permettant de proposer un cadre de travail moderne et conforme aux exigences actuelles, sans pour autant modifier les fondements de la relation employeur-employé, ni les principes d'équité de traitement.

Les principales étapes de ce travail, avant la transmission du texte aux Conseillers communaux et à la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité pour approbation, étaient les suivantes :

- rechercher et lire attentivement les Règlements de différentes communes pour comparaison,
- soumettre, à deux reprises, le projet à l'avocat conseil,
- soumettre, à deux reprises, le texte au juriste du Canton pour examen,
- présenter les modifications à l'ensemble du personnel communal,
- prendre note et trancher sur les revendications des employés.

Toutes ces étapes ont évidemment été complétées par de nombreuses séances regroupant la Responsable RH et la Municipalité in corpore.

Fin 2019, des nouveaux contrats de travail ont été établis et signés par l'ensemble des collaborateurs. Le nouveau Règlement du personnel communal a également été approuvé par chaque employé.

2. Administration générale, Ressources Humaines et Finances

2.1 Administration générale

2.1.1 Séances de Municipalité

L'Autorité exécutive a tenu 44 séances ordinaires, dont 23 in corpore. Elle a traité 641 points, soit en moyenne 14 par séance, notés au procès-verbal.

Nous constatons une diminution du nombre de points traités par rapport à l'année 2018 (830 points). Ce phénomène est principalement dû à la mise en place d'un nouveau système de fonctionnement de la GED en février. En effet, cette adaptation permet au responsable de service de traiter directement et rapidement certains dossiers, qui transitaient différemment jusqu'alors. Ce changement a permis de gagner en efficience.

La Syndicature a été assurée par M. D. Crot et la Vice-présidence par Mme C. Perrin jusqu'au 30 juin 2019, puis par M. B. Jaunin dès le 1^{er} juillet 2019.

2.1.2 Séances du Conseil communal

La Présidence du Conseil communal a été assurée par M. P. Oppliger jusqu'au 30 juin 2019 puis par Mme M. Rüedi-Bovey.

Les préavis municipaux qui ont été soumis au vote du Conseil communal lors des séances des 11 avril, 20 juin, 26 septembre, 7 novembre et 12 décembre 2019 sont les suivants :

- ❖ 27/2018 Réponse au Postulat de Monsieur le Conseiller communal Jean-Claude Progin – Pour qu'une participation financière soit demandée à chaque Société Locale qui utilise les infrastructures communales à des fins lucratives ou non lucratives
- ❖ 28/2019 Règlement communal sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire
- ❖ 29/2019 Achat d'un arrosage automatique pour les terrains de football des Marais
- ❖ 30/2019 Demande de crédit pour l'acquisition et l'installation de quatre modules externes provisoires au Collège de Prazqueron pour accueillir quatre salles de classe
- ❖ 31/2019 Comptes 2018
- ❖ Rapport de Gestion 2018
- ❖ 32/2019 Installation d'une nouvelle cabine de distribution Basse Tension au chemin des Biolles
- ❖ 33/2019 Crédit de construction – Chemin du Village : remplacement des collecteurs et conduites industrielles
- ❖ 34/2019 Installation d'une nouvelle cabine de distribution Basse Tension au chemin des Terreaux
- ❖ 35/2019 Révision du Règlement du personnel communal de Romanel-sur-Lausanne
- ❖ 36/2019 Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021
- ❖ 37/2019 Modification du Règlement et de la Convention intercommunale sur le Service de Défense contre l'incendie et de Secours – SDIS La Mèbre
- ❖ 38/2019 Budget 2020

Vous trouverez plus d'informations concernant la plupart de ces préavis dans les pages qui suivent.

2.1.3 Demande de bourgeoisie

En 2019, la Municipalité a transmis au Canton 5 décisions d'octroi de la bourgeoisie selon la nouvelle Loi sur le Droit de Cité Vaudois, ainsi que son Règlement d'application.

2.1.4 Préfecture

Le Préfet, M. S. Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 18 novembre 2019. Un questionnaire mentionnant les différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complété à cet effet. Il a pu constater le fonctionnement de l'ensemble des services, dont il a attesté de la bonne tenue au moyen du seuil préfectoral apposé sur tous les documents présentés et vérifiés.

2.1.5 Réunions

Quatre séances du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises, qui regroupent cinq Syndics par Districts, ont eu lieu en 2019.

La Commission intercommunale de la taxe de séjour s'est réunie à plusieurs reprises dans les locaux de Lausanne Tourisme.

Une séance avec la Commission foncière a eu lieu en présence du Municipal des finances pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

Treize séances du Conseil d'Administration du LEB se sont tenues à Echallens. Le rapport de gestion de la Compagnie de chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher est disponible à l'adresse suivante : <https://www.leb.ch/ligne-verte/rapport-de-gestion-leb.html>

2.1.6 Invitations et échanges

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne a été reçue le 20 mai 2019 à l'Auberge communale de la Charrue.

La **journée des retraités** a eu lieu le 4 octobre 2019 à la salle polyvalente de Prazqueron avec pas moins de 210 personnes en âge AVS qui y ont pris part. Suite aux départs à la retraite des anciennes responsables de cette manifestation, l'année 2019 a été placée sous le signe du changement et c'est Mme M. Hilpert, Secrétaire à l'Administration communale, qui s'est vue attribuer la charge de l'organisation de cette nouvelle édition. Au son de son piano, M. M. D'Avrin court s'est fait un plaisir d'animer et de rythmer cette journée de fête, ceci entre les allocutions des membres de la Municipalité et les histoires drôles de M. E. Rochat, Pasteur retraité. Le repas du jour servi aux nombreux convives a été concocté par l'équipe de cuisine de l'Auberge communale "La Charrue", ceci sous la direction de sa gérante, Mme A. Bajrami.



La journée annuelle "**Un arbre un enfant**", organisée en collaboration avec la Ville de Lausanne, lors de laquelle chaque parent d'enfant né en 2018 et domicilié dans notre commune a été invité à participer, s'est tenue le 5 octobre 2019 dans les bois de Vernand-Dessus. Cette petite fête, destinée à célébrer la naissance des enfants romanellois, a ainsi permis, malgré une météo plutôt maussade, à une vingtaine de familles de notre village de voir leur enfant, dans le cadre du développement durable et d'Agenda 21, devenir le parrain et le contemporain d'un arbre planté en son nom.

De plus, de nombreuses personnes ont été reçues et la Municipalité a répondu à plusieurs invitations, selon ses disponibilités.

2.1.7 Nonagénaires

Cinq nonagénaires ont été fêtés en 2019.

2.2 Ressources Humaines

2.2.1 Personnel communal, cours, journées d'études, séminaires

L'ensemble des collaborateurs a suivi, en 2019, des journées de cours ou de séminaires selon les besoins des services et des employés, ceci en accord avec la Responsable des Ressources Humaines.

Les apprenti-e-s Assistante socio-éducative, Mme S. Da Silva Bastos, Employé de commerce, M. A. Domingues Dias, et Agent d'Exploitation, M. B. Morand, ont réussi leur CFC en juin 2019 et ont quitté nos services au terme de leur contrat d'apprentissage. Nous leur souhaitons pleine satisfaction dans la profession choisie et nous formulons nos meilleurs vœux pour leur avenir professionnel.

Mme M. Hilpert a suivi les cours de formatrice en entreprise (CFFE) et a repris la responsabilité de l'apprenti Employé de commerce au 1^{er} août.

MM. A. De Oliveira, V. Kern et A. M. Pinheiro Rangel ont passé avec succès le permis remorque.

Les collaborateurs du Service des Travaux ont suivi un cours spécial blessures et les employé-e-s du Service de l'Enfance ont suivi un cours spécial pédiatrique.



Des "refresh" ont été effectués dans le cadre des cours de 1^{er} secours et les collaborateurs intéressés ont pu renouveler leur attestation. Dans ce domaine, une séance d'information à la population a été organisée en octobre par la Responsable RH à la salle polyvalente. Malheureusement, seule une trentaine de personnes était présente à cette occasion.

2.2.2 Sortie du personnel

L'après-midi du 28 juin a eu lieu la troisième sortie du personnel. Celle-ci a été organisée par un nouveau Comité de 3 collaborateurs et collaboratrices volontaires. Lors de cette sortie, l'ensemble du personnel communal s'est rendu, en car, à Fribourg pour visiter la vieille ville, avant de se déplacer pour une dégustation de "rousses", "brunes" ou "blanches" à la brasserie du Dzô à Vuisternens-devant-Romont. La journée s'est terminée dans un cadre idyllique au Restaurant La Cabriolle à Bulle.

2.2.3 Offres d'emploi

Nous avons enregistré et répondu à 68 offres d'emploi spontanées concernant l'ensemble des services communaux.

2.3 Finances

2.3.1 Abonnements CFF

En 2019, nous avons vendu 540 cartes journalières, au prix de **fr. 45.--** pièce, sur les 730 disponibles (547 en 2018, 620 en 2017 et 549 en 2016). Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

CHAPITRE II

Dicastère de M. Denis FAVRE

Contenu :	1. Introduction	2. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable		
	3. Police des constructions	4. Forêts et domaines	5. Informatique	
		* * *		
Effectif :	Bureau Technique :	1 chef de service	M. S. Rochat	
		2 collaborateurs techniques	M. S. Auer, jusqu'au 31 mai	
			Mme N. Zurich	
		1 secrétaire	Mme M. Hilpert	
	Informatique	1 responsable	M. B. Cand	
		1 remplaçante	Mme M. Hilpert	

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2019, les sujets qui ont occupé la Municipalité dans le domaine de l'urbanisme se sont un peu atténués du fait que les Plans Partiels d'Affectation "Le Village" et "Pré Jaquet" sont entrés en force.

Les préoccupations de la Municipalité dans le courant de l'année 2019 ont été orientées sur la future planification communale en matière d'aménagement du territoire faisant suite à l'abandon par le Canton de Vaud du Plan Directeur Localisé Intercommunal (PDLI). Les nouveaux défis sont :

- le Plan directeur communal voire intercommunal,
- l'espace "Blécherette" impactant la partie Sud-Est de la commune,
- les espaces dits d'activités définis par le Canton de Vaud pour l'ensemble des parcelles situées au Nord du territoire communal,
- le Service des Automobiles et de la Navigation (SAN).

Ces thèmes sont développés sous le point 2 du présent chapitre.

Le PDCant adopté le 31 janvier 2018 contribue sensiblement à une complexification des démarches en matière d'aménagement du territoire et qui plus est de l'entrée en vigueur de la LATC.

2. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable

2.1 *Urbanisme*

Deux éléments ont, depuis fin 2018, des répercussions sur l'avenir de l'urbanisation de notre commune.

Le PALM 2016 selon la nouvelle appellation, déposé à fin 2018, a formellement été validé le 23 mai 2019 et donne, de ce fait, un outil de travail de planification à l'ensemble des communes concernées.

Le Plan Directeur Cantonal (4^e adaptation)

Outil de "traduction" de la Loi sur l'Aménagement du Territoire révisée qui est entrée en vigueur en 2014. Cette adaptation a été adoptée par le Grand Conseil le 20 juin 2017, avant d'être envoyée à l'ARE - Office fédéral du développement territorial - pour une adoption définitive le 31 janvier 2018.

2.2 Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Toutes les informations pour notre commune, ainsi que le rapport complet sur les activités du SDNL sont disponibles sur le site internet : <http://www.sdnl.ch>

Le bureau du SDNL est composé comme suit, pour la législature en cours:

M. D. Favre, Conseiller municipal à Romanel-sur-Lausanne, Président depuis le 1^{er} juillet 2019

M. J.-F. Thuillard, Syndic de Froideville et Député, Vice-Président

M. E. Fleury, Conseiller municipal à Cheseaux-sur-Lausanne

M. L. Andriotis, Chef de projet du SDNL

Plusieurs GROFIL ont été organisés dans le courant de l'année.

2.3 Pôle économique Romanel-Nord – Lausanne-Vernand

Suite à l'abandon du Plan Directeur Localisé intercommunal "Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne" en 2018, une nouvelle étude d'image directrice a été lancée sur un périmètre plus restreint, dans le même secteur, qui ne concerne cette fois-ci que les zones industrielles et d'activités.

En effet, afin d'éviter un manque de surfaces dédiées à l'activité secondaire dans le périmètre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges, l'objectif pour ce secteur est de densifier les zones d'activités pour stimuler la réalisation d'un pôle économique. Le SDNL pilote cette démarche et rassemble à nouveau les deux communes territoriales et les services partenaires de l'état en charge de l'environnement, de la mobilité et des routes, du développement territorial et de l'économie et de l'innovation (DGE, DGMR, SDT, SPEI).

Ce projet recèle de nombreux défis spécifiques au développement de l'activité économique. Il reprend également une grande partie des questionnements liés à l'aménagement du territoire dans le cadre du "Site stratégique C" du PALM soit le dialogue difficile des secteurs de part et d'autre du LEB et de la route cantonale, la nécessité de renforcer le couloir à grande faune qui traverse le cœur du périmètre de projet d'est en ouest et, de manière générale, le système de mobilité d'ores et déjà proche de la saturation, qu'il s'agit de traiter avec beaucoup de soin. Une caractéristique de ce nouveau projet consiste à intégrer les propriétaires et/ou leurs représentants dans la démarche par le biais d'entretiens ciblés et de consultations. Nous nous réjouissons d'entendre les acteurs-clé de ce secteur sur l'évolution du projet d'ici le début de l'année prochaine.

2.4 Espace Blécherette

Une idée formulée en 2012 déjà, qui a fait l'objet d'une étude particulière dans un secteur emblématique de la Ville de Lausanne et de l'agglomération à la composante agricole marquée.

De grands objectifs pour un grand espace.

Dans ce contexte, l'objectif du mandat est d'élaborer une vision directrice cohérente, partagée et opérationnelle pour ce secteur, avec le programme spécifique suivant :

- proposer un intitulé fédérateur pour le projet, qui s'appelle actuellement "Espace Blécherette",
- développer une vision directrice adaptée au contexte actuel sur la base des orientations définies par la vision validée en 2012,
- initier une collaboration avec les exploitations agricoles concernées,

- réaliser une démarche participative avec les associations et les milieux concernés. Un premier atelier participatif a eu lieu le 9 octobre 2019 et a réuni un grand nombre de participants. L'atelier a permis de présenter le projet à un large public et d'intégrer des informations importantes pour la suite de l'étude. Un deuxième atelier est prévu en 2020 afin de présenter et de discuter la vision directrice qui sera validée par le GT (groupe technique) et par le GD (groupe décisionnel) de l'étude,
- définir des mesures opérationnelles pour l'ensemble du projet et proposer une démarche de mise en œuvre par étapes,
- estimer les coûts de ces mesures, en termes d'investissements et d'entretien ultérieur,
- proposer une gouvernance propre au secteur, afin de garantir la mise en œuvre du projet.

2.5 Le PALM et sa conférence

Si, sur le plan technique, le PALM s'est penché sur la définition du système de gestion des zones d'activités, c'est surtout de la conférence d'agglomération du 23 mai 2019 dont vous vous souviendrez.

Organisée pour la première fois dans la Salle Métropole à Lausanne, cet événement a réuni pas moins de 500 personnes, pour la plupart issues des Conseils communaux des 26 communes partenaires du PALM.



Des ateliers constructifs réunissant les acteurs techniques et politiques du PALM ont eu lieu durant l'après-midi qui précédait la conférence. Ils ont été restitués durant la séance plénière du soir, à l'occasion de laquelle de passionnantes capsules vidéo sur des projets emblématiques du PALM, dont l'"Espace Blécherette", ont été diffusées.

Visitez le nouveau site Internet du PALM pour plus d'informations : www.lausanne-morges.ch

2.6 Service des Automobiles et de la Navigation (SAN)

MM. D. Crot et D. Favre, accompagné par un représentant du Bureau Technique, ont participé le 28 octobre 2019 à une séance d'information concernant le projet de nouvelle localisation du SAN. Dans le courant de l'année 2019, l'Etat de Vaud a poursuivi ses études internes avec les services directement concernés, soit le SDT, la DGMR et le Bureau du SDNL.

Le 19 octobre 2018, un courrier de la Direction du Service Immeubles, Patrimoines et Logistique confirmait à la Municipalité l'emplacement du futur bâtiment dédié au SAN, soit sur la Parcelle propriété de la Ville de Lausanne sise sur le territoire de la Commune de Romanel-sur-Lausanne.

Il est précisé ici que contrairement à cette affirmation, il a été clairement énoncé que la Parcelle retenue pour les futures constructions du SAN était l'un des trois sites retenus préalablement par le canton.

Ce site semble être en voie de confirmation aux dires des différentes personnes en charge de l'étude sur l'ensemble du secteur dit "Blécherette".

Les différentes études en cours à ce jour comprennent, entre autres, l'espace "Blécherette", l'implantation des constructions pour le SAN, ainsi que toute la problématique des routes cantonales, communales et en lien avec la voie ferroviaire du LEB (Barreau de la Sauge, passage inférieur, etc.) et qui ne seront pas sans conséquences financières pour la Commune.

2.7 Plan Partiel d'Affectation "Le Village"

Le Plan Partiel d'Affectation "Le Village" est entré en force le 1^{er} septembre 2018 sur l'ensemble de son périmètre, y compris les deux zones hachurées qui ont été préalablement refusées par le Service du Développement Territorial du Canton de Vaud.

Les conséquences de cette approbation n'ont certainement échappé à personne dans la Commune de Romanel-sur-Lausanne, les enquêtes publiques se sont succédées, suivies des autorisations de construire pour l'ensemble des bâtiments en cours de construction à ce jour, voir prochainement au bénéfice d'un permis d'habiter.

Les conséquences pour l'Autorité communale de l'augmentation de la population dans ces zones, impliquent une adaptation des réseaux routiers contraignant la Municipalité à projeter des élargissements de chaussée, la création de trottoir pour la mobilité douce en minimisant autant que possible les intérêts des propriétaires fonciers au droit de ces voies d'accès.

Nous vous rappelons que les plans et règlement du PPA "Le Village" sont disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "Police des constructions".

Les taxes communautaires des permis de construire entrés en force dans le courant de l'année ont été facturées par la Bourse communale.

2.8 Plan de Quartier "Pré Jaquet"

Les travaux de démolition étant terminés, les différents permis de construire délivrés démontrent en partie le futur visage de ce quartier qui accueillera un nombre projeté de 345 habitants.

Le plan et le règlement du PQ "Pré Jaquet" sont également disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "Police des constructions".

Les taxes communautaires des permis de construire entrés en force dans le courant de l'année ont également été facturées par la Bourse communale.



3. Police des constructions

3.1 *Permis de construire délivrés en 2019*

27 permis de construire ont été délivrés :

Adresse	Description de l'ouvrage
Ch. du Pré Jaquet 7	Construction d'un immeuble de 9 appartements (bâtiment No 8). Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
Ch. du Taulard et Ch. du Pré Jaquet	Aménagement extérieurs du PQ Pré Jaquet, étapes 1 et 2 (parcelles Nos 49, 977, 978, 979, 980, 981 et 982)
Ch. du Pré Jaquet 5	Construction d'un immeuble de 9 appartements (bâtiment No 9). Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
Ch. de la Source 39	Construction d'un garage souterrain et d'une terrasse
Ch. du Marais	Installation de deux terrains de padel
Rte d'Echallens 22	Construction d'un escalier extérieur en façade Nord et mise en conformité AEAI
Ch. des Biolles 8a et 8b	Construction de 2 bâtiments accolés (2 x 7 logements), parking souterrain de 14 places, aménagements de 4 places de parc extérieures, création d'une place de jeux et aménagements extérieurs
Ch. des Terreaux 2a, 2b, 2c	Démolition des 2 bâtiments existants, construction de 3 immeubles contigus de 7 appartements et d'un garage commun pour véhicules à moteur.
Ch. des Biolles 4a et 4b	Construction de deux immeubles d'habitation (2 x 7 logements) et parking souterrain.
Ch. du Taulard 1	Pose d'éléments vitrés coulissants sur les balcons. Réduction de la dimension des balcons
Rte d'Echallens 20	Modification d'une ouverture en façade Ouest
Ch. du Taulard 3a	Pose d'éléments vitrés coulissants sur les balcons. Réduction de la dimension des balcons
Ch. du Taulard 3b	Pose d'éléments vitrés coulissants sur les balcons. Réduction de la dimension des balcons
Ch. de la Côte	Construction d'un bâtiment provisoire pour 4 classes d'école
Ch. de la Source 2	Aménagement d'un second logement dans le bâtiment existant et transformations diverses
Ch. des Tilleuls 20	Transformation d'une habitation, construction d'un garage et mise en conformité d'un garage en chambre
Ch. du Pré Jaquet 4	Construction d'un immeuble 39 logements, 38 places de parc pour voitures et 4 visiteurs dans le garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires sur toiture végétalisée
Ch. des Terreaux 5, 5a, 5e	Démolition du garage ECA No 586 et démolition partielle de l'habitation ECA No 13, construction de deux immeubles de 2 x 7 appartements avec garage souterrain et abri PCi
Ch. de Cousson 6, 8 et 10	Démolition du bâtiment ECA No 457, construction de 3 bâtiments accolés de 7 logements chacun avec parking souterrain de 21 places et 2 places extérieures

Ch. des Mésanges 5	Construction d'un bâtiment artisanal et surfaces d'activités avec parking souterrain
Ch. des Mésanges 4	Aménagement d'un espace de restauration dans le magasin existant
Ch. du Bochet 35	Adjonction d'une véranda non-chauffée à la villa existante
Ch. de Sous-Mont 18	Rénovation intérieure et extérieure de 16 appartements
Sentier du Rosset 4	Démolition de la grange existante et construction d'une habitation individuelle
Rte de Lausanne 9	Transformation d'une maison villageoise, création de 5 appartements
Ch. des Terreaux 4	Création d'un balcon avec accès extérieur par un escalier hélicoïdal
Ch. des Ecureuils 11	Construction d'un bâtiment de 7 logements avec garage souterrain de 4 places et 5 places extérieures dont 1 visiteurs

3.2 Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2019

18 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés :

Adresse	Description de l'ouvrage
Ch. des Mésanges 4	Aménagement des lots Nos 10-11-13 : Laboratoire, fabrication et distribution de produits de nettoyage écologiques
Ch. de Cousson 19	Transformations intérieures, modification d'une ouverture en façade, suppression de l'accès au sous-sol et création d'une pergola
En Félezin	Remplacement et déplacement de 2 citernes de 60 m ³
Rte d'Echallens 20	Aménagement du centre technique et logistique SDIS
Rte d'Echallens 20	Création de 3 ouvertures
Rte d'Echallens 20	Construction d'un couvert pour véhicules d'intervention
Ch. des Mésanges 4	Changement d'affectation du bâtiment, division des espaces intérieurs
Ch. du Marais	Installation de deux terrains de padel
En Félezin	Création d'un atelier mécanique dans le bâtiment Euromaster
Ch. des Terreaux	Réaménagement du cimetière et aménagement d'un nouveau chemin piétonnier
Ch. des Tilleuls 23	Agrandissement de la maison existante par l'ajout d'une chambre et d'une salle de douche
Ch. des Fayards 2	Aménagement intérieur des locaux pour la création d'une buanderie professionnelle
Ch. des Fayards 2	Adaptations des locaux pour les besoins de l'activité et mise en conformité de la protection incendie
Ch. de la Côte	Construction d'un bâtiment provisoire pour 4 classes d'école
En Félezin	Transformation d'un tunnel de lavage et d'une station d'essence
Ch. de la Source 11/13	Construction d'une piscine chauffée
Ch. des Mésanges 2	Agrandissement du bâtiment
Ch. des Mésanges 2	Création d'une paroi intérieure, d'une sortie supplémentaire et d'une pergola. Mise en conformité des voies d'évacuation liées au cloisonnement

3.3 Dispenses d'enquête publique, selon art. 111 LATC

15 dispenses d'enquête publique ont été délivrées en 2019 :

Adresse	Description de l'ouvrage
Ch. des Terreaux 3	Création de 2 places de stationnement et démolition d'un mur en limite de parcelle
Ch. des Terreaux 3	Légalisation d'un studio dans les combles
Ch. de la Source 41	Création d'un muret, d'un terrassement et pose d'une clôture
Ch. du Village 19	Modification de l'emplacement du cabanon ECA No 278
Ch. des Biolles 8a et 8b	Agrandissement du sous-sol
Ch. des Mésanges 2	Remplacement d'un container existant par un modèle similaire
Ch. des Tilleuls 16	Rénovation des façades avec isolation périphérique
Ch. des Petit-Bois 10	Démolition d'un contre-cœur pour la création d'une porte-fenêtre
Ch. de la Source 16 et 18	Rafraîchissement des façades
Ch. des Terreaux 1	Rénovation intérieure des sols et des murs
Ch. de la Source 37	Rénovation intérieure d'une villa individuelle
Ch. du Dîmoz 5	Création de deux places de stationnement
Ch. du Bochet 23	Rénovation et agrandissement de la porte de garage
Ch. des Terreaux 5, 5a et 5e	Modification du sous-sol du bâtiment projeté
Ch. des Biolles 2a et 2b	Remplacement de deux "Velux" par deux lucarnes

3.4 Bureau Technique

L'effectif du Bureau Technique est représenté dans le tableau ci-dessous :

Description	Romanel-sur-Lausanne	Jouxtons-Mézery	Sullens
Secrétaire	32.5 %	--	--
Collaborateur technique jusqu'au 31.05	50 %	--	--
Collaboratrice technique	62.5 %	--	--
Chef de service	65 %	25 %	10 %
Total	210 % jusqu'au 31.05 160 % dès le 01.06	25 %	10 %

A la suite des démarches entreprises par la Municipalité, un Bureau Technique Intercommunal avec les Communes de Jouxtons-Mézery et Sullens a été mis en place en 2018. L'organisation du temps de travail mis en place permet de respecter les conditions de l'accord passé avec les Communes de Jouxtons-Mézery et Sullens, tout en offrant une disponibilité quotidienne et régulière pour la population.

4. Forêts et domaines

4.1 Les jardins familiaux

Les activités des 55 locataires se poursuivent.

4.2 Forêts

4.2.1 Généralités

L'entretien courant est assuré par le Service forestier de la Venoge. Un élagage est entrepris sur les parcelles forestières de la commune.

4.2.2 Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge

Le Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge comprend les communes suivantes :

Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens -
Cheseaux-sur-Lausanne - Crissier - Ecublens - Jouxtenis-Mézery
- Mex - Penthaz - Prilly - Romanel-sur-Lausanne - Renens -
Saint-Sulpice - Sullens - Villars-Sainte-Croix - Vufflens-la-Ville.

Le rapport complet du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est à disposition au Greffe municipal pour les personnes intéressées.



5. Informatique

Ce service est sous la responsabilité de M. B. Cand, qui est remplacé par Mme M. Hilpert. Mme A. Ravessoud s'occupe du suivi des sauvegardes.

Suite à l'adoption du Préavis municipal No 18/2018 intitulé "Remplacement du matériel informatique" par le Conseil communal lors de la séance du 22 mars 2018, le remplacement du matériel informatique s'est terminé début 2019. La mise en place de l'infrastructure client-serveur donne entière satisfaction aux utilisateurs. Les premières mises à jour des serveurs et des postes de travail ont pu être installées et les maintenances proactives réalisées. Un travail de mise à jour des "users" et des droits a été effectué dans le courant de l'année, ceci à l'aide d'un technicien de la Société Exel Informatique SA.

Interventions de la Société Exel Informatique SA :

La Société Exel Informatique SA intervient sur le réseau communal en fonction des demandes qui lui sont transmises (support ou nouvelles demandes). En 2019, 94 interventions ont été effectuées par le prestataire.



CHAPITRE III

Dicastère de M. Luigi MANCINI

Contenu :	1. Introduction	2. Services Industriels	3. Service des Bâtiments
	4. SDIS et Protection civile	5. Sociétés Locales	
		* * *	
Effectif :	Services Industriels :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 ouvrier communal	M. G. Donnet
	Bâtiments communaux :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		3 concierges	Mme C. Cand
			M. F. Flüeler
			Mme S. Wittmer
		2 concierges auxiliaires	Mme M. Dubach
			Mme G. Manco

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2019, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité dans le domaine des Services Industriels, des Bâtiments, du feu et des Sociétés Locales sont :

- la mise en place de nouveaux tarifs de location pour les Sociétés Locales,
- l'acquisition et l'installation de quatre modules externes provisoires au Collège de Prazqueron pour accueillir quatre salles de classe (Préavis municipal No 30/2019 soumis au vote du Conseil communal le 11 avril 2019),
- les travaux en lien avec les Préavis municipaux Nos 32 et 34/2019 intitulés "Installation d'une nouvelle cabine de distribution Basse Tension au chemin des Biolles", dont les travaux ont été réalisés dans le courant du 2^e semestre 2019, ceci afin d'alimenter en électricité les nouvelles constructions du quartier des Biolles, et "Installation d'une nouvelle cabine de distribution Basse Tension au chemin des Terreaux", dont les travaux seront exécutés en 2020,
- la modification du Règlement et de la Convention intercommunale sur le Service de Défense contre l'incendie et de Secours – SDIS La Mèbre et
- la préparation de la vente du réseau d'électricité.

Les détails concernant les points mentionnés ci-dessus sont développés dans les pages qui suivent.

2. Services Industriels

2.1 Service électrique

2.1.1 Alimentation en électricité

Le Service de l'Electricité de Lausanne alimente en moyenne tension la commune par 2 points d'entrées. La configuration de base est faite de manière à ce que le réseau soit séparé en deux, avec la partie industrielle (Marché Migros, Es-Vuaz) alimentée depuis la sous-station Tenalaz (Lausanne), via la sous-station Es-Vuaz, et le reste du village depuis la sous-station Pétause (Lausanne), via la sous-station Boxer.

2.1.2 Infrastructures existantes

La sous-station des Eaux de Romanel a été déplacée et remise à neuf.

2.1.3 Travaux spécifiques

Pannes

Plusieurs coupures planifiées ont eu lieu sur notre réseau BT les 7 mars, 1^{er} avril, 29 juillet et 7 octobre 2019. 105 consommateurs finaux ont été touchés par ces coupures.

2.1.4 Travaux d'entretien

Pour l'essentiel, les travaux d'entretien sont réalisés par notre personnel, selon un programme préétabli. Les entretiens nécessitant l'intervention de machines (par ex. nacelles) ou d'outillage spécifique (par ex. dispositifs de mesure), sont confiés à des entreprises privées.

2.1.5 Travaux administratifs :

Aucune modification n'a été apportée aux travaux administratifs. De ce fait, ils sont toujours confiés aux Sociétés Romande Energie Commerce SA, Romande Energie SA et Betelec SA, ingénieurs-conseils en électricité.

2.1.6 Etudes en cours

Facturation et contentieux

La société ReCom effectue la facturation, le contentieux et le suivi des clients.

3 abonnés ont fait l'objet de coupures de courant, sur les 34 abonnés qui ont été mis en garde, mais tous se sont acquittés des factures non-payées.

Chemin des Biolles

Le Préavis municipal No 32/2019 intitulé "Installation d'une nouvelle cabine de distribution Basse Tension au chemin des Biolles", adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 20 juin 2019, a été établi en collaboration avec le Bureau Betelec SA.

Le mandat relatif à cette réalisation a été attribué à Romande Energie SA en date du 29 avril 2019, et ceci conformément aux démarches qui doivent être appliquées lors d'un marché public (procédure sur invitation).

Chemin des Terreaux

Le Préavis municipal No 34/2019 intitulé "Installation d'une nouvelle cabine de distribution Basse Tension au chemin des Terreaux", adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 26 septembre 2019, a été établi en collaboration avec le Bureau Betelec SA.

Le mandat relatif à cette réalisation a été attribué à Romande Energie SA en date du 7 octobre 2019, et ceci conformément aux démarches qui doivent être appliquées lors d'un marché public (procédure sur invitation).

Ces travaux seront réalisés dans le courant 2020.

2.1.7 Contrôle des installations électriques intérieures

Conformément aux rapports périodiques établis par la Société Effitec SA, sur la base de l'Ordonnance sur les Installations à Basse Tension, la remise en état des installations électriques a été effectuée :

- au Collège du Rosset

2.1.8 Bureau mandataire

Le Bureau Betelec SA a effectué les tâches suivantes :

- mise à jour des plans et schémas Basse Tension et de l'éclairage public.
- préparation du cahier des charges pour l'appel d'offres lié à l'extension du réseau électrique.

Eclairage public

Les travaux de remplacement de l'éclairage public se sont terminés dans le courant 2019.

Le renouvellement de l'éclairage public du chemin du Village sera effectué dans le cadre du Préavis municipal No 33/2019 intitulé "Crédit de construction – Chemin du Village : remplacement des collecteurs et conduites industrielles du réaménagement du chemin du Village".

Contrôle des installations

Suivi des installations périodiques afin d'être à jour pour l'application des contrôles, selon la nouvelle ordonnance (ESTI).

Cadastre et saisie informatique des données

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés (introductions, extension du réseau, nouveaux équipements, etc.).

Suivi des demandes lors de fouilles par d'autres services.

Mandat confié à Betelec SA depuis le 1^{er} janvier 2013.

2.1.9 Service de piquet

Le service de piquet et de dépannage pour notre Commune est toujours assuré par Romande Energie SA.

2.1.10 Tarifs

Les tarifs du timbre d'acheminement ont subi une diminution pour l'année 2019 et la taxe communale sur les énergies renouvelables a été augmentée.

2.1.11 Libéralisation du marché de l'électricité

La Commune de Romanel-sur-Lausanne se développe et de nouveaux quartiers prennent forme. En parallèle, la Stratégie énergétique 2050 induit des développements majeurs dans les réseaux électriques, c'est pourquoi, afin d'accompagner ces évolutions, d'importants investissements dans les équipements électriques sont nécessaires. La Municipalité a donc décidé de vendre son réseau de distribution électrique, ceci en vue d'assurer la qualité des prestations énergétiques à ses habitants. Elle prévoit le lancement d'un appel d'offres en 2020.

3. Service des bâtiments

3.1 Liste des bâtiments communaux

Commune de Romanel-sur-Lausanne - Bâtiments communaux



Le Raffort



L'Ancienne laiterie



Le Four banal



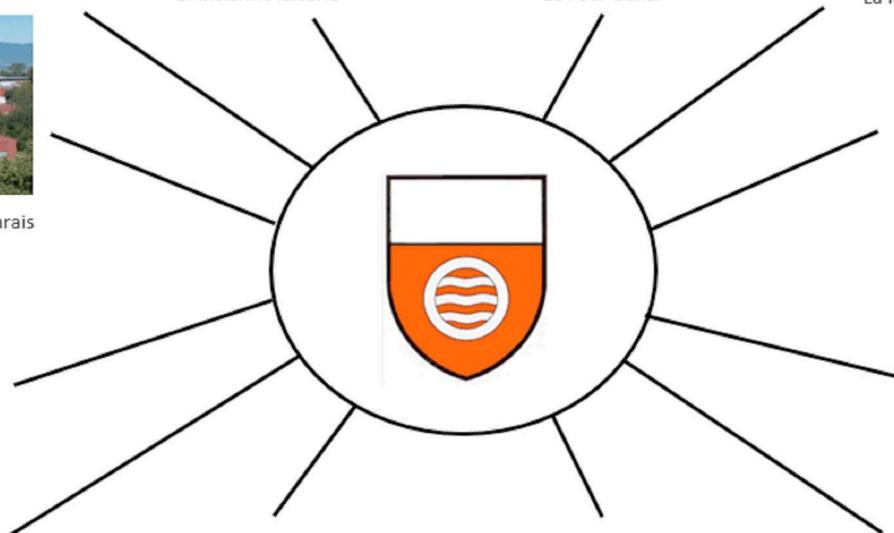
La Maison de Commune



Le Centre sportif des Marais



Le Temple



La Source 4



Le Collège du Rosset



L'Auberge communale et Petite Charrue



La Villageoise



Le Collège des Esserpys



Le Complexe de Prazqueron

3.1.1 Modules scolaires de Prazqueron

La Direction de l'Etablissement scolaire a informé la Municipalité, lors d'une séance qui s'est tenue le 25 janvier 2019, d'un besoin d'une classe supplémentaire pour le cycle 1-2P dès la rentrée d'août 2019.

Pour permettre d'effectuer une rentrée scolaire dans des conditions optimales, la Municipalité a choisi de présenter le Préavis municipal No 30/2019 intitulé "Demande de crédit pour l'acquisition et l'installation de quatre modules externes provisoires au Collège de Prazqueron pour accueillir quatre salles de classe". Ce dernier a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 avril 2019. Les travaux d'aménagement de ce lieu se sont ensuite enchaînés et les jeunes élèves de Romanel-sur-Lausanne ont eu le plaisir de découvrir leur nouvelle classe le 26 août 2019.

Cette nouvelle construction a également permis de réorganiser le Service de l'Enfance dont les détails à ce sujet figurent dans le chapitre 5 du présent rapport (dicastère de Mme C. Perrin).



3.1.2 Travaux réalisés en 2019 sur les bâtiments communaux :

La cuisine de la Maison de Commune a été rénovée dans le courant de l'automne.



Les travaux de rénovation se sont terminés dans l'enceinte de l'Auberge communale et le "1032 Bar" a ouvert ses portes début 2020, dans les locaux de la Petite Charrue.

3.2 Infrastructures scolaires

Les séances organisées avec les Municipalités de Prilly et Jouxens-Mézery se sont poursuivies et les réflexions relatives à la construction d'un Complexe scolaire sur le territoire de la Commune de Romanel-sur-Lausanne se sont mises en place. Un Comité de Direction a été nommé, ainsi qu'un Groupe Technique. Un préavis à ce sujet sera présenté dès que possible.

3.3 Locations et utilisation de biens communaux

Suite au Postulat déposé le 14 décembre 2017 par M. Le Conseiller communal J.-C. Progin et à la réponse de la Municipalité dans son Rapport municipal No 27/2018 intitulé "Réponse au Postulat de Monsieur le Conseiller communal Jean-Claude Progin - Pour qu'une participation financière soit demandée à chaque Société Locale qui utilise les infrastructures communales à des fins lucratives ou non lucratives" une étude a été menée et les Sociétés Locales concernées ont été reçues, afin de discuter des conditions de mise à disposition des locaux communaux. Chaque Société utilisatrice d'un bien communal s'est vu remettre un contrat qui a été signé par les deux parties.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, les Sociétés Locales du GSL bénéficient de la salle polyvalente contre paiement d'un montant forfaitaire de **fr. 100.--** par jour de réservation destiné à couvrir les frais d'utilisation de ce lieu (sauf pour les Assemblées Générales).

Les tarifs détaillés figurent sur le site Internet communal, sous la rubrique "Réservation de locaux".

Quelques chiffres pour 2019 :

Salle polyvalente de Prazqueron : 7 réservations fixes hebdomadaires et 95 locations ponctuelles de un à trois jours (en principe entre le vendredi et le dimanche).

Salle de gymnastique de Prazqueron : 19 réservations fixes hebdomadaires.

Salle de rythmique des Esserpys : 17 réservations fixes hebdomadaires.

Salle 1803 : 5 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 25 locations ponctuelles.

La Villageoise (salle du Conseil communal, ainsi que 2 salles au rez-de-chaussée) : 10 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 50 locations ponctuelles.

4. Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS La Mèbre et Protection civile



Les rapports de la Commission consultative du feu et de la Protection civile Région Lausanne-District sont disponibles, pour les personnes intéressées, auprès du Greffe municipal.

Un nouveau projet de Règlement a été discuté par la Commission consultative du feu et le Préavis municipal No 37/2019 intitulé "Modification du Règlement et de la Convention intercommunale sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours – SDIS La Mèbre" a été soumis au vote du Conseil communal le 7 novembre 2019.

Les documents précités ayant été approuvés par les Conseils communaux des quatre Communes partenaires à fin 2019, ces textes seront approuvés par les instances cantonales concernées dans le courant de l'année 2020 et pourront entrer en vigueur dès ce moment-là.

5. Sociétés Locales



5.1 Groupement des Sociétés Locales

L'Exécutif communal remercie les Sociétés Locales du GSL pour l'organisation des manifestations mentionnées ci-dessous, et surtout d'y associer la Municipalité.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les Sociétés, ont organisé les manifestations suivantes :

05.01	Soirée de la Société de Jeunesse
12 et 13.01	Lotos fribourgeois de la Source enChantée et de la Société de Jeunesse
03.02	Loto fribourgeois de la Société de gymnastique
22 et 29.03	Soupes solidaires de la Paroisse réformée et catholique
04.05	Concert annuel de la Source enChantée
18.05	Tournoi de volleyball par la Société de Jeunesse
14.06	Course A Travers Romanel
14 et 15.06	Fête du Lac par l'Amicale Les Pèdzes
01.08	Fête du 1 ^{er} Août par La Source enChantée et Romanel Libre
10, 11 et 12.09	Vestiaire (troc)
19.09	Manifestation "Un Drapeau des JOJ dans chaque commune du Canton", en collaboration avec la Société de Jeunesse
05.10	Brocante de Romanel Libre
25.10	Tournoi de badminton de la Société de Jeunesse
02.11	Repas de soutien des Juniors du FC Romanel
03.11	Loto fribourgeois par le Tir Sportif La Mèbre
08.11	Match aux cartes de l'Entente Indépendante de Romanel
22.11	Repas de la Communauté catholique
29 et 30.11 et 01.12	Marché de Noël
02.12	Noël du GSL
06.12	Match aux cartes de l'Abbaye des Villageois
14.12	Vente de sapins de Noël par L'Amicale les Pèdzes

5.1.1 Liste des Sociétés Locales

Au 31 décembre 2019, 25 Sociétés Locales font partie du GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois – Amicale des Pèdzes – Amicale des Pompiers – Association Romanel-Logis - A Travers Romanel – Bénévolat – Bibliothèque "Le Papyrus" - Communauté catholique - Entente Indépendante de Romanel – Fanfare des Vétérans Vaudois – Football Club - Hérauts des Lames - La Source enChantée - Ludothèque "Le Sac à Malices" – Paroisse protestante - Parti socialiste de Romanel-sur-Lausanne - PLR RJC Les Libéraux Radicaux - Pétanque L'As de Cœur - Rancho Folclorico de Romanel - Romanel Libre - Romanel basket – Société de gymnastique - Société de Jeunesse - Tir Sportif La Mèbre - Tennis de table.



Le Municipal en charge des Sociétés Locales a participé, selon ses possibilités, aux diverses manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des sociétés.

5.1.2 Manifestation "Un drapeau des JOJ2020 dans chaque Commune du Canton"

A l'occasion du déroulement des JOJ2020 à Lausanne en janvier 2020, le Corps préfectoral et la Direction générale de l'enseignement obligatoire se sont associés aux communes afin que les élèves du Canton participent à l'opération "Un Drapeau des JOJ2020 dans chaque commune du Canton".

Cet événement a eu lieu le jeudi 19 septembre et deux élèves de Romanel-sur-Lausanne âgés entre 12 et 14 ans, désignés par la Municipalité, soit L. Progin et H. Marti, se sont rendus au Stade Pierre de Coubertin à Lausanne, accompagnés de membres de la Municipalité, afin de prendre possession du drapeau des JOJ2020.



A cette occasion, la population de Romanel-sur-Lausanne a été conviée à participer à une cérémonie officielle. Le drapeau des JOJ a été accueilli à la gare de Romanel-sur-Lausanne. Un cortège s'est formé pour rejoindre la Maison de Commune au son du tambour. Le Drapeau a été hissé sur le mât se trouvant à proximité du Lac des Buyá tsa et a flotté jusqu'à la fin des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le verre de l'amitié, offert par la Commune, a été servi par la Société de Jeunesse qui a aussi grillé quelques saucisses, offertes aux nombreuses personnes présentes.



5.2 Fenêtres de l'Avent

Le Comité du Groupement des Sociétés Locales a géré l'agenda des Fenêtres de l'Avent.

En 2019, 6 fenêtres de l'Avent ont été organisées, soit :

- le Noël du GSL (02.12),
- la Voirie (03.12),
- l'Inauguration de la Cabane à livres (11.12),
- le Chemin de la Source 19 à 43 (13.12),
- l'Entente Indépendante de Romanel (14.12) et
- le Quartier des Vernes (15.12).

5.3 Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Mme N. Pralong qui fait partie du Comité de rédaction, composé de Mme C. Perrin, M. L. Mancini et d'un membre du GSL. Le journal est édité par la Société IRG Sàrl au Mont-sur-Lausanne (nouveau nom de l'Atelier Grand SA).

Après réflexion et étude de différents projets, le premier Romanel Info 2019 a été publié en avril et les citoyen-ne-s de Romanel-sur-Lausanne ont eu le plaisir de découvrir une nouvelle brochure, totalement remaniée selon les souhaits de la Municipalité. Quelques adaptations ont été apportées au fil des numéros de ce journal trimestriel.

Dans cette nouvelle édition, on y trouve les rubriques suivantes :

- l'écho de la Municipalité
- les communications officielles de la Municipalité et des services communaux
- l'écho du Conseil communal
- l'agenda des manifestations
- dans nos familles
- les annonces des Sociétés Locales
- des recettes de cuisine
- les coups de cœur de la Bibliothèque
- la chronique de la Paroisse
- les annonceurs

2019 était une année transitoire pour le Romanel Info, avec 3 parutions, en avril, en août et en décembre.

Les Romanel Info 2019 :

<p>Avril</p>  <p>Écho de la Municipalité</p> <p>Un nouveau départ pour notre Auberge communale... Pour et Delta l'été-été de 1950 à 1974, puis Jean Bernard et Hugues Lutz de 1974 à 1995. Rejoint et Major Maxime de 2000 à 2003, puis Christophe et Marie de Grand Chêne de 2003 à 2008. Michel Thuez (depuis de 2008 à 2012), un compagnon de route. Et l'actualité Romanel qui romanel (dans le sens) jusqu'à fin 2018. Et enfin, depuis le 1^{er} février 2019, Anjo et son équipe.</p> <p>La Municipalité ne peut que vous conseiller de réserver ce nouveau restaurant et de s'inscrire à la ferme. Rappel, sans ça, toute son route, peut passer par son activité dans cette Auberge, magnifiquement vivante.</p> <p>Cyril Marnett, municipal</p>	<p>Août</p>  <p>Écho de la Municipalité</p> <p>Un titre pour le Romanel Basket!</p> <p>Le club est composé de 28 membres... Le comité du Romanel Basket est composé de: - Président: Lucien Christophe - Vice-Président: Olivier Tissot - Caissier: Stéphane Junod - Secrétaire: Françoise Ripa</p>	<p>Décembre</p>  <p>Écho de la Municipalité</p> <p>Prochainement à Romanel, ouverture de La Cabane à Livres... Le Comité de Romanel-sur-Lausanne et l'Association de l'École de l'Église de Romanel et la Bibliothèque proposent une collaboration pour vous proposer un espace de... PARTAGER DÉCOUVRIR ÉCHANGER C'est pour le bien!</p>
---	---	--

CHAPITRE IV

Dicastère de M. Blaise JAUNIN

<u>Contenu</u> :	1. Introduction 4. Police	2. Service des Travaux 5. Contrôle des Habitants * * *	3. Assainissement
<u>Effectif</u> :	Service des Travaux : Police Contrôle des habitants	1 chef d'équipe 3 ouvriers qualifiés 1 apprenti agent d'exploitation 1 ouvrier communal 1 ouvrier spécialisé 1 jardinier-paysagiste 1 Assistant de Sécurité Publique 1 préposée 1 remplaçante	M. C. Botré M. D. Bernaschina, sous-chef M. A. De Oliveira M. A. M. Pinheiro Rangel M. B. Morand, jusqu'au 17.07 M. S. Marion, dès le 29.07 M. G. Donnet M. S. Chevalley M. V. Kern M. J.-M. Cornu Mme M. Cuche Mme A. Ravessoud

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2019, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité notamment dans le domaine du Service des Travaux sont :

- le projet de remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou et la protection de la zone du Marais,
- les pollutions du ruisseau Le Lavaux et la pose d'un filet par le Service de l'eau de la Ville de Lausanne,
- le changement de transporteur pour l'évacuation des déchets ménagers et des valorisables et
- la campagne "1 Tulipe pour la vie".

1.1 **Projet de remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou et protection de la zone du Marais**

Lors de sa séance du 27 septembre 2018, le Conseil communal a accordé le crédit nécessaire au projet de remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou et de la protection de la zone du Marais, trop souvent inondée lors de fortes pluies et dont les sinistres ne sont plus couverts par l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud.

Le système d'évacuation des Eaux Claires dans le secteur du Marais présente un problème de capacité récurrente et le Préavis municipal No 22/2018 intitulé "Crédit de construction – Mesure PGEE No 4 : Secteur Les Marais – Etape 1" a été étudié et établi afin de permettre d'aménager ce lieu pour pallier à ce problème.

Dans le courant de l'année 2019, le bureau d'Ingénieurs hydrauliciens Ribi SA à Lausanne a travaillé afin de pouvoir soumettre ce projet à l'enquête publique. Cette dernière a eu lieu du 13 décembre 2019 au 20 janvier 2020.

1.2 Pollution du ruisseau Le Lavaux

Suite aux pollutions récurrentes du Ruisseau Le Lavaux et en collaboration avec le Service de l'eau de la Ville de Lausanne, il a été décidé de poser un filet provisoire à l'exutoire des Eaux Claires. Ce travail a été effectué le 14 août 2019 par les collaborateurs du Service de l'eau et les coûts liés à l'entretien de ce filet sont supportés par la Commune de Romanel-sur-Lausanne. C'est l'entreprise Liudet Pial SA, à Renens, qui a été mandatée pour effectuer ce travail et évacuer les substances indésirables. La pose de ce filet a permis de quantifier le problème.

Le préavis municipal No 39/2020 intitulé "Crédit de construction – Secteur Sous-Lavaux : déviation des Eaux Usées et raccordement des Eaux Claires au bassin de rétention" qui sera soumis au vote du Conseil communal en mars 2020 permettra d'améliorer cette situation fort désagréable dans le secteur de Sous-Lavaux.

1.3 Changement de transporteur pour l'évacuation des déchets ménagers et des valorisables

Les contrats signés avec l'entreprise Transvoirie SA à Bussigny-près-Lausanne le 25 juin 2015 étant arrivés à échéance, un nouvel appel d'offres a été établi pour la collecte et le transport des ordures ménagères ainsi que pour les valorisables, début 2019, et publié le 19 février dans la Feuille des Avis Officiels via la plateforme simap.

Après étude et évaluation des 4 offres reçues, ceci selon les critères du guide romand sur les marchés publics, le mandat a été attribué en date du 9 avril 2019, par la Municipalité, à l'entreprise OPEO SA au Mont-sur-Lausanne. Un recours a été déposé par une entreprise non-retenue et le 19 septembre 2019, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal à Lausanne a confirmé, dans son arrêt, la décision de la Municipalité du 9 avril 2019.

Le changement de transporteur a été effectué au 1^{er} janvier 2020 et des nouveaux contrats ont été établis pour une période de 5 ans.

1.4 Opération "1 Tulipe pour la vie"

Suite aux démarches entreprises par le Service des Travaux, la Commune de Romanel-sur-Lausanne a participé à la campagne "1 Tulipe pour la vie". Il s'agit d'un soutien aux femmes atteintes du cancer du sein, initié par l'Association L'aiMant Rose.

Dans ce but, en octobre 2019, 3'800 bulbes ont été plantés dans trois massifs de la Commune, à proximité du Collège des Esserpys, dans le parc de Prazqueron et à la boucle du Pont de Félezin, avec comme ratio une tulipe rose pour sept tulipes blanches, ce qui représente une femme sur huit atteinte par cette maladie. Parcs, massifs et plates-bandes des villes et villages vibreront de tulipes roses et blanches au printemps prochain.



2. Service des Travaux

2.1 **Travaux et routes**

2.1.1 **Entretien des routes**

Durant l'année écoulée, le Service des Travaux a procédé ponctuellement à l'entretien et à la réparation du réseau routier communal. Le chemin des Noyers a, quant à lui, été partiellement refait.

2.1.2 **Service de neige**

22 interventions en 2019 (12 en 2018) ont nécessité l'épandage de 45 tonnes de sel (26 tonnes en 2018).

2.1.3 **Parc véhicules**

- Entretien courant du parc de véhicules.
- Transporteur MEILI : des problèmes récurrents de fuites d'eau ont conduit au remplacement impératif du bas moteur.



2.2 **Ordures ménagères et déchets divers**

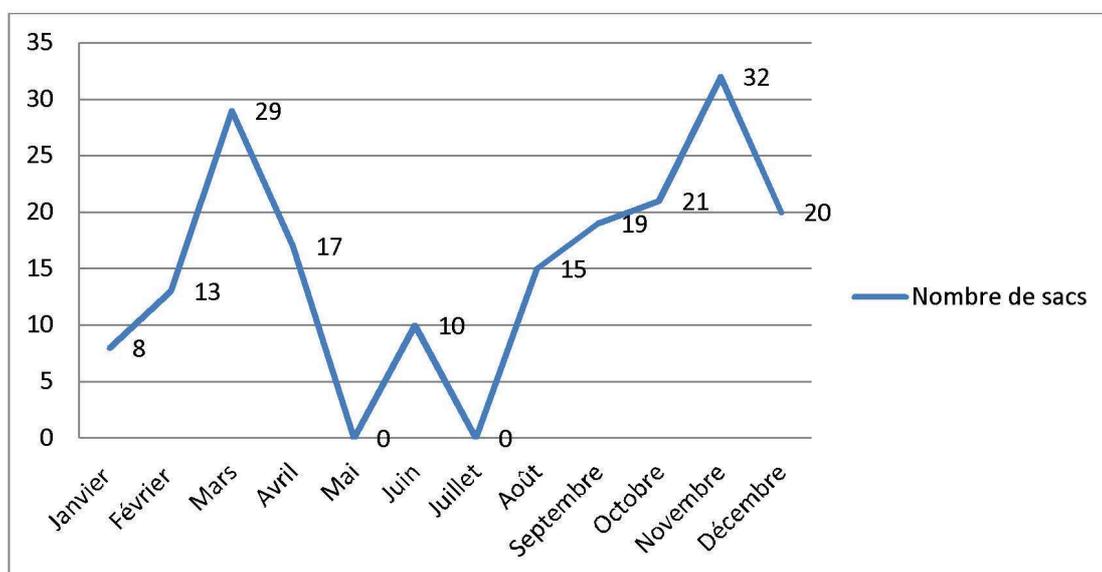
2.2.1 **Rapport de gestion de VALORSA SA**

Le rapport complet de la Société Valorsa SA est à disposition au Greffe municipal pour les personnes intéressées.

2.2.2 **Déchets dans la Commune**

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles concernant les déchets par le biais du Romanel Info.

Nombre de sacs non-conformes par mois



Sur la totalité de 184 sacs non-conformes récoltés en 2019, 49 fraudeurs ont pu être identifiés. Le taux de réussite est de ce fait de 26,63 %.

Un désordre constant des écopoints est à signaler, où tout et n'importe quoi y est déposé sans discernement. Le Service des Travaux travaille sans relâche pour tenir ces endroits propres et en ordre.

En effet, les écopoints sont remis en état tous les lundis, mercredis et jeudis, lors de la collecte du PET, ainsi que les mardis pendant le ramassage de l'alu et du fer blanc. De plus, un jeudi par mois, les écopoints sont vidés de leurs conteneurs et entièrement nettoyés.

Littering

L'abandon sauvage de déchets sur la voie publique – ou littering – dérange et altère la qualité de vie dans les lieux publics. Même si la majorité des usagers vise à faire juste, le problème persiste.



2.2.3 Déchets collectés dans la commune en 2019 et 2018

Catégorie de déchets	Quantité collectée		Catégorie de déchets	Quantité collectée	
	2019 tonnes/an	2018 tonnes/an		2019 tonnes/an	2018 tonnes/an
Ordures ménagères	373.75	374.28	Aluminium + Fer blanc	6.48	7.82
Objets encombrants	46.94	44.26	Ferraille	31.64	28.60
Déchets compostables	449.88	373.58	Textiles	33.98	32.82
Papier + carton	234.88	259.46	Huiles minérales et Végétales	2.20	2.20
Verre	125.32	128.50	PET	15.73	15.13
Bois usagé	90.36	104.91	Déchets spéciaux ménagers	3.53	2.62
Inertes	87.76	105.31	Capsules Nespresso	2.76	4.20

Ce qui représente un total de **1'505.21 tonnes / an** (1'483.69 en 2018) soit une moyenne de **457 kilos / habitant** (448 en 2018).

2.3 Parcs et promenades

2.3.1 Le feu bactérien et sa prophylaxie

A nouveau, et comme chaque année, des contrôles sont régulièrement effectués. Aucun cas de contamination n'a été décelé en 2019. M. Chevalley et M. Kern ont tous deux suivis la formation nécessaire pour procéder à ces contrôles.

2.3.2 Centre sportif du Marais

Entretien courant des surfaces engazonnées par l'entreprise spécialisée TerraSport SA à Cossonay, sous contrat forfaitaire, qui a été mis en concurrence avec deux autres prestataires. La tonte et l'arrosage des gazons sont assurés par le Service des Travaux. Les haies, la petite forêt et le bâtiment sont régulièrement entretenus par les services communaux.

2.3.3 Le Lac des Buyá-tsa

Comme chaque année, la vidange complète du lac a été effectuée. Un entretien systématique des éclairages (suite à diverses déprédations) et des abords du lac est également réalisé et les paysagistes entretiennent et améliorent régulièrement les différents massifs et ornements. Les boues qui se trouvaient dans le lac ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée. Afin de pallier aux déchets supplémentaires produits suite à la mise en place de grilles dans le parc, deux poubelles de 220 litres de contenance chacune ont été ajoutées pendant la période estivale.

2.3.4 Sentiers communaux

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état des chemins piétonniers par le Service des Travaux.

2.3.5 Terrain des Esserpys

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux. Il faut ajouter à ces travaux courants la remise en état de ces espaces verts et des jeux, ceci en raison de déprédations causées par certaines personnes, ainsi que le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il relève de leur responsabilité. Les poubelles qui ont été installées en 2013 et celle d'une contenance de 220 litres, ajoutée en 2018, sont malheureusement trop souvent ignorées.

2.3.6 Divers

Tâches réalisées par le Service des Travaux :

- Réalisation et mise en place de deux hôtels à insectes



- Pose d'une nouvelle table de ping-pong sur le terrain de Prazqueron



- Transformation de la fontaine de la Fête cantonale de lutte de 2018 en bac à fleurs



3. Assainissement

3.1 *Traitement des eaux*

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel-sur-Lausanne : 248'532 m³
(2018 : 232'436 m³).

Part de la Commune de Romanel-sur-Lausanne des eaux traitées à la STEP de Vidy : 1,28 %
(2018 : 1,22 %).

3.2 Associations / conventions intercommunales

3.2.1 CISTEP

M. B. Jaunin fait partie de la Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées de Vidy. La CISTEP est présidée par M. M. Pellegrinelli, Conseiller municipal à Prilly. La Commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et des informations sur les travaux futurs de la STEP.

4. Police

4.1 Amendes

- 229 Véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année, pour du stationnement (LAO).
- 19 Automobilistes ont été dénoncés pour non-respect de la signalisation routière (RLVCR).
- 57 Procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (Rappels, Sentences et Sommations).
- 9 Personnes ont été mises aux poursuites pour des amendes impayées.
- 74 Sentences ont été établies pour des contraventions au Code de droit privé et judiciaire vaudois (stationnement sur domaine privé).
- 9 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement Général de Police.
- 46 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement communal sur les déchets.

4.2 Divers

4.2.1 Demandes de naturalisations

Depuis janvier 2012, les demandes de naturalisations sont confiées aux communes. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués afin d'être auditionnés, avant l'établissement d'un rapport circonstancié. En 2019, M. J.-M. Cornu a établi :

- 4 rapports de naturalisation ordinaire (9 en 2018).
- 1 rapport d'enquête complémentaire pour le compte d'une autre commune.

Ces dossiers ont été constitués pour le compte de 4 ressortissants étrangers majeurs et 3 mineurs.

Cette diminution des rapports est due à la modification des règlements cantonaux pour l'obtention de la nationalité suisse à partir du 1^{er} janvier 2018. La mise en place des nouvelles procédures a été longue et fastidieuse. Dans un premier temps, les nouveaux candidats doivent, pour ceux qui n'ont pas suivi leur scolarité obligatoire dans notre pays, se soumettre à un questionnaire. Il y a lieu de préciser que les audiences de naturalisation sont plus longues, car les personnes auditionnées doivent relire et signer les documents les concernant à l'issue de l'entretien.

4.2.2 Macarons de stationnement

A fin décembre 2019, 76 "Macarons" de stationnement avaient été établis et remis à leurs détenteurs.

13 "sésames" ont été délivrés pour le compte d'entreprises qui transmettent ces autorisations à leurs employés.



4.2.3 Radar pédagogique

Durant l'année écoulée, ce moyen de contrôle a été installé plusieurs fois sur le territoire communal. Les surveillances ont permis de rendre plus attentifs les usagers de la route et de modifier leur comportement dans la circulation. Le compte rendu des données a parfois été utile à la Municipalité pour solliciter plus facilement le bureau des radars de la Police cantonale pour des contrôles plus répressifs.

4.2.4 Entreprises

Au 31 décembre 2019, 238 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre englobe tous les types et genres de sociétés.

4.3 Inhumations, cimetière

25 personnes sont décédées durant l'année 2019 (36 en 2018), dont 6 étaient pensionnaires de l'Etablissement Médico-Social Donatella Mauri. Il y a eu 4 inhumations d'urnes cinéraires dans notre cimetière, ainsi que le transfert d'une urne provenant d'un autre cimetière, dont les cendres ont été déposées au Jardin du Souvenir. 3 dépôts de cendres se sont déroulés au Jardin du Souvenir. 3 nouvelles tombes à la ligne ont été créées alors que 10 corps ont été inhumés dans une autre commune. 1 corps a été transféré dans un autre Canton pour y reposer (Valais). 4 urnes sont restées en mains des familles et 1 urne a été déposée au Columbarium.

7 cérémonies funèbres se sont déroulées au Temple de la Commune avec notamment la mise en place de zones de stationnement et la sécurisation des lieux et de ses abords.

4.4 Commandements de payer

Durant l'année écoulée, 215 actes provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été traités. 112 commandements de payer ont été notifiés et 95 ont été retournés au Service concerné, principalement parce que les personnes recherchées n'étaient pas, ou plus domiciliées sur le territoire communal. Dans d'autres cas, elles se sont présentées spontanément à l'Office des poursuites ou y ont été acheminées par la Police cantonale, suite à la délivrance de mandats d'amener.

4.5 Procédés de réclame

Plusieurs entreprises nous ont sollicités pour installer diverses enseignes. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et de son Règlement, entrés en vigueur le 1^{er} avril 1990, ainsi que du Règlement communal en la matière, datant du 14 novembre 1978.

Ce dernier, très vieillissant et ne correspondant plus aux diverses évolutions dans le domaine, a été complètement réadapté et remis au "goût du jour" dans le courant de l'année 2019. La nouvelle version a été validée par les services cantonaux et sera présentée au Conseil communal dans le cadre du Préavis municipal No 41/2020 intitulé "Règlement communal sur les procédés de réclame" en mars 2020.

4.6 Système POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations)

La nouvelle version informatique d'annonce de manifestations, lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale, apporte entière satisfaction. 18 dossiers ont été traités par ce biais durant l'année écoulée, ce qui permet une centralisation optimale du suivi des demandes.

4.7 Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP)

Notre ASP est répondant communal pour cette Association, qui regroupe plus de 80 communes, réparties sur l'ensemble du Canton de Vaud. En 2019, 3 formations ont été planifiées et suivies.

Notre Assistant a rejoint le comité central de cette Association en mars 2019, pour lequel il s'occupe des planifications de formations et de la relation avec les divers orateurs.

4.8 Collaboration intercommunale

Suite à la demande, en septembre 2019, de la Commune de Sullens, souhaitant entièrement revoir les zones de stationnement sur son territoire, une convention a été établie et signée entre les deux Municipalités afin que M. J.-M. Cornu, ASP, puisse effectuer des contrôles à Sullens, ceci à raison de 4 heures par semaine, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Entre-temps, M. J.-M. Cornu s'est rendu à de nombreuses séances de travail en compagnie du Municipal de Police de Sullens, pour l'élaboration et la mise en place d'un concept de zones de stationnement (domaine privé et public), ainsi que l'élaboration de carnets d'amendes d'ordre et d'un système de "Macarons" pour résidents.

5. Contrôle des Habitants (CH)

5.1 Population – Etat et structure

Avec **3'294** personnes recensées au 31 décembre 2019, la population résidente permanente de Romanel-sur-Lausanne a légèrement diminué (3'311 personnes recensées à fin 2018).

Structure de la population :

- 2'486 personnes suisses soit 75,47 %, 1'165 hommes et 1'321 femmes
- 808 personnes de nationalité étrangère soit 24,53 %, 439 hommes et 369 femmes

Les 808 étrangers représentent plus de **65 nationalités** différentes et les 3 principales nations représentées sont le Portugal, la France et l'Italie, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Macédoine et de la Roumanie.

Notre Commune compte 652 personnes âgées de 65 ans et plus, **soit 19.79 %** de la population résidente. Elle compte également 733 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente **22.25 %** de la population inscrite sur notre territoire communal.

Les personnes en résidence secondaire, les séjours de courte durée et les frontaliers ne figurent pas dans ces chiffres.

5.2 Registre civique - Vote par correspondance

Durant l'année 2019, la participation moyenne aux différents scrutins a été de **38.01 %** pour la votation fédérale du 10 février, de **33,25 %** pour l'élection du Conseil d'Etat du 17 mars, de **44,88 %** pour la votation fédérale du 19 mai, de **39,42 %** pour les élections fédérales du 20 octobre, de **37,42 %** pour le 2^e tour de l'élection au Conseil des Etats du 10 novembre 2019.

D'autre part, durant l'année 2019, le Registre civique a contrôlé 13 initiatives et/ou référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 1'173 signatures d'électeurs régulièrement inscrits au rôle.

CHAPITRE V

Dicastère de Mme Claudia PERRIN

<u>Contenu</u> :	1. Introduction	2. Instruction publique	3. Affaires sociales
	4. Affaires culturelles	5. Jeunesse	6. Sécurité sociale
		* * *	
Effectif :	Service de l'enfance	1 directrice	Mme S. Ghiggia-Demelais
	APEMS et Réfectoire ROMIDI	1 ASE	Mme G. Ayadi
		1 auxiliaire	Mme K. Félix
	Garderie	1 ASE	M. D. Annese, jusqu'au 31.10
		2 ASE	Mme L. Demaria-Meige, dès le 01.11
			Mme L. Fatio, dès le 01.11
		2 éducateurs	Mme E. Annicchiarico
			Mme F. Mertz
		1 auxiliaire	Mme M. Mazza
		1 apprentie	Mme S. Da Silva Bastos, jusqu'au 14.08
			Mme Berna Kolukisaoglu, dès le 19.08
	UAPE	2 ASE	Mme L. Demaria-Meige, dès le 01.11
			Mme L. Fatio, jusqu'au 31.10
			Mme G. Malta Dos Santos
		1 éducateur ES	M. J. Willemin
		1 auxiliaire	Mme V. Gonthier
		1 apprentie	Mme L. Matthey
	Accueillantes en Milieu Familial	1 coordinatrice	Mme M.-D. Progin
	Culture	1 bibliothécaire	Mme C. Gonzalez Tornare
	Ecole	1 directeur	M. J.-F. Armand
		26 enseignant-e-s	

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2019, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité sont l'ouverture d'une Cabane à livres, la reprise de la responsabilité et de la gestion des certaines tâches scolaires administratives, le déménagement du Service de l'Enfance et l'ouverture d'un Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS).

1.1 Ouverture d'une cabane à livres

L'ancienne cabine téléphonique se trouvant entre le No 1 et le No 5 de la route d'Echallens a été transformée en cabane à livres. Cette démarche a été entreprise suite à la cession de cet objet, sans frais, par Swisscom (Suisse) SA en décembre 2018.

Afin de mener à bien ce projet, quelques aménagements ont été réalisés et une collaboration s'est mise en place avec le Foyer du Cousson de la Fondation de Vernand, dont les résidents s'occupent de l'entretien régulier de cette cabane sous la responsabilité de leur éducatrice, Mme V. Boulevard, tandis que Mmes M. Vuagniaux et C. González Tornare, respectivement présidente et bibliothécaire de la Bibliothèque communale "Papyrus", se chargent plus particulièrement des aspects liés au choix des livres mis à disposition des usagers.

Cette cabane est en place pour :

PARTAGER les livres appréciés

DÉCOUVRIR d'autres horizons

ÉCHANGER de bons moments de lecture

L'inauguration a eu lieu le 11 décembre 2019 à l'occasion d'une fenêtre de l'Avent. C'est une cinquantaine de personnes qui est venue déguster la soupe préparée par le cuisinier à cette occasion de l'Auberge communale "La Charrue".

Malheureusement, quelques jours après son inauguration, la cabane à livres a déjà subi les conséquences de personnes malintentionnées. Bilan : une vitre brisée !



1.2 Tâches scolaires administratives

Suite à la dénonciation au 31 juillet 2019 de la convention signée le 5 décembre 2014 entre l'Etat de Vaud et les communes de Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxten-Mézery par la Direction générale de l'enseignement obligatoire, les collaborateurs de la Bourse communale et du Greffe municipal ont repris, entre autres, la responsabilité et la gestion des tâches suivantes :

Petites caisses – Courses d'école et camps – Pomes à la récréation – Devoirs accompagnés.

Une collaboration a été mise en place avec Mme M. Fischer, doyenne de l'Etablissement primaire, ainsi qu'avec le secrétariat des écoles, afin de pouvoir adapter les procédures nécessaires au niveau communal. L'ensemble des documents a été mis à jour et le suivi des différents dossiers est effectué selon les périodes et les besoins.

1.3 Déménagement du Service de l'Enfance et ouverture d'un APEMS

Conjointement aux démarches entreprises par la Municipalité pour la construction d'un pavillon scolaire provisoire sur le site de Prazqueron destiné aux classes de 1-2P, l'occupation des locaux pour le Service de l'Enfance a été revue et répartie de la manière suivante :

- La Garderie Les "P'tits Bonshommes" a déménagé du Collège du Rosset au Collège des Esserpys
- L'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "Les Explorateurs" a été maintenue au Collège des Esserpys

- La structure d'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) "Les Aventuriers" a ouvert ses portes à la rentrée scolaire d'août dans les anciens locaux de la Garderie situés au rez inférieur du Collège du Rosset.

Au vu des changements précités, le Collège des Esserpys est devenu un "Centre de Vie Infantile" (CVE).

2. Instruction publique

2.1 *Rapport d'activités de l'école primaire de Romanel-sur-Lausanne*

2.1.1 Nombre d'élèves

Devoirs accompagnés

A fin août 2019, 30 élèves participent aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15. Ils sont répartis en trois groupes.

Répartition des élèves à la rentrée 2019

Degré	Nbre de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	4	35	39	74	18.5
3P	2	14	21	35	17.5
4P	2	15	18	33	16.5
5P	2	16	12	28	14.0
6P	2	20	19	39	19.5
Totaux	12	100	109	209	17.4

Divers

Elèves forains (Lausannois)

1-2P :	5 élèves
3P :	2 élèves
4P :	2 élèves
5P :	0 élève
6P :	2 élèves
Total :	11 élèves

1 élève de Romanel-sur-Lausanne est scolarisé dans une autre commune, 2 élèves sont en écoles privées et 2 élèves sont en institutions.

2.2 *Rapport d'activité de l'école secondaire*

Le rapport complet de l'établissement secondaire Prilly est à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

2.2.1 Nombre d'élèves – Répartition par commune

Elèves de	Jouxens-Mézery	50
	Prilly	573
	Romanel-sur-Lausanne	165
	Autres (dérogation + enclaves lausannoises)	56

Total des élèves au 31.12.2019 : 844

2.2.2 Réfectoire scolaire de St-Etienne

Le nombre total de repas qui a été servi en 2019 est de 5'165 (5'344 en 2018).

Tableau de fréquentation pour Romanel-sur-Lausanne du réfectoire St-Etienne en 2019

	2018-2019					2019-2020		
	07.01-08.02.	11.02-15.03	18.03-12.04	29.04-31.05	03.06-28.06	26.08-27.09.	30.09-15.11	18.11-20.12
Nbre de semaines	5	4	4	5	4	5	5	5
	173	148	151	174	128	207	224	239

Total 1'444 repas (1'231 en 2018)

3. Affaires sociales

3.1 Service de l'enfance

3.1.1 Garderie "Les P'tits Bonshommes"

Vie de la Garderie

La vie de la Garderie a été rythmée par toute une palette d'activités et d'évènements en cette année 2019 pour le plaisir des petits mais aussi de l'équipe éducative.

Au mois d'avril, les enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs organisée dans le jardin de la Garderie. Un moment délicieux, partagé ensemble, qui s'est terminé avec de jolies moustaches en chocolat.

Au mois de mai, toute l'équipe éducative s'est réunie autour d'un projet. L'équipe a mis sur pied une semaine thématique sous le signe de l'humour "Voyage au pays du rire". Cette semaine a été marquée par le passage d'un petit lutin farceur qui a fait vivre de joyeuses aventures aux enfants. Au menu : rires, surprises et émerveillements.

Au mois de juin, s'est déroulée la sortie des grands (ceux qui allaient quitter la Garderie en août). 18 enfants ont profité d'un soleil radieux au bord du lac à Pully.

Le mois de juin a également été marqué par la fête de l'été, un moment de convivialité qui a réuni les familles et l'équipe éducative. A cette occasion, l'équipe a invité deux clowns, qui ont partagé pendant une



heure leur bonne humeur et leur humour pour le bonheur des petits, comme des grands. Cette fête a été une réussite et la plupart des familles y ont participé.

Au mois de juillet, 21 "Papillons" ont pris leur envol pour rejoindre les bancs de l'école.

Le mois de juillet a également été marqué par la préparation de cartons pour le déménagement de la Garderie.

Depuis la rentrée d'août, la Garderie Les "P'tits Bonshommes" a investi les locaux situés au Collège des Esserpys. Les enfants ont pu découvrir avec curiosité le nouvel espace de vie et son environnement.

Entre les mois d'août et octobre, 19 enfants nouvellement inscrits ont été accueillis au sein de la Garderie qui comptabilise un total de 35 P'tits Bonshommes et P'tites Demoiselles.

L'année s'est clôturée par une fête qui a réuni les familles des enfants fréquentant l'UAPE, l'APEMS et la Garderie, ainsi que l'ensemble du personnel du Service de l'Enfance, dans les locaux du Centre de Vie Infantile des Esserpys. Cette partie récréative a été organisée sous la forme de trois postes mis en place par les collaborateurs. Les enfants ont eu la possibilité de participer à huit différents ateliers et le plaisir de repartir avec un petit paquet rempli de surprises.

Ressources humaines

L'apprentie en formation a réussi ses examens avec succès et a obtenu son CFC d'Assistante Socio-Educative (ASE). Son diplôme en poche, elle a continué sa route dans une autre structure. Elle est restée en soutien pour deux demi-journées par semaine afin d'accompagner un enfant de la Garderie.

Une stagiaire a été engagée en qualité d'apprentie et a débuté son apprentissage en août. Un nouveau stagiaire a été recruté pour la Garderie.

L'auxiliaire a débuté une formation d'ASE pour une durée de 2 ans.

Deux personnes à temps partiel ont rejoint l'équipe en novembre, suite à la démission de l'ASE qui a fait le choix d'orienter sa carrière professionnelle vers d'autres horizons.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de direction à 30 %
- 1 poste d'éducatrice- responsable à 80 %
- 1 poste d'éducatrice à 80 %
- 2 postes d'ASE, un à 20 % et un à 80 %
- 1 poste d'auxiliaire en formation à 60 %
- 1 poste d'apprentie ASE à 100 %
- 1 poste de stagiaire à 100 %



3.1.2 UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) "Les Explorateurs"

Vie de l'UAPE

Une équipe de professionnel-le-s accompagne les enfants hors temps scolaire, permettant ainsi aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle. L'équipe éducative assure les trajets, à pied, entre l'UAPE et les différents collèges de Romanel-sur-Lausanne.

Durant les moments d'accueil à l'UAPE, diverses activités variées sont proposées aux enfants et des activités spéciales sont organisées durant les vacances scolaires avec les enfants inscrits à l'APEMS. Ainsi les enfants ont eu l'occasion, entre autres, de se rendre au musée et à la patinoire.

Ce sont au total 58 enfants de Romanel-sur-Lausanne qui sont inscrits à l'UAPE.

En juin, un repas canadien a été l'occasion de fêter la fin de l'année scolaire et, en décembre, une petite fête a réuni les enfants du Service de l'Enfance, les parents et les équipes éducatives.

Ressources humaines

Un nouveau stagiaire a été engagé au mois d'août pour une durée d'une année et la répartition des postes a été revue suite à la volonté d'une collaboratrice de rejoindre l'équipe de la Garderie.

Une collaboration a été mise en place avec la Fondation de Vernand, permettant ainsi de former une stagiaire en situation de handicap.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de direction à 20 %
- 1 poste d'ASE - responsable à 80 %
- 1 poste d'éducateur ES à 80 %
- 1 poste d'ASE à 80 %
- 1 poste d'auxiliaire à 50 %
- 1 poste d'apprentie assistante socio-éducative à 100 %
- 1 poste de stagiaire à 100 %

3.1.3 APEMS (Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire) "Les Aventuriers"

L'APEMS "Les Aventuriers" a ouvert ses portes le 26 août 2019 et accueille, du lundi au vendredi de 11h30 à 18h30, un maximum de 15 écoliers de 4P à 6 P. Il est fermé pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi. Durant ces périodes, les enfants peuvent être accueillis à l'UAPE.

Une équipe de professionnel-le-s accompagne les enfants hors temps scolaire, permettant ainsi aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle. L'équipe éducative assure les trajets entre l'APEMS et le Collège de Prazqueron.

Durant les moments d'accueil à l'APEMS, diverses activités variées sont proposées aux enfants.

Ce sont au total 27 enfants de Romanel-sur-Lausanne qui sont inscrits à l'APEMS.

Ressources humaines

L'ouverture de l'APEMS a nécessité l'augmentation d'un poste d'ASE à 52 % (auparavant 26 % au réfectoire ROMIDI) et l'engagement d'une stagiaire à 100 %. Tout comme à l'UAPE, il s'agit d'une stagiaire en situation de handicap, qui consacre également du temps au Réfectoire et dans les structure du Centre de Vie Infantile des Esserpys.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de direction à 20 %
- 1 poste d'ASE - responsable à 52 %
- 1 poste de stagiaire à 100 %

3.1.4 Réfectoire ROMIDI

Vie du Réfectoire

Le réfectoire a déménagé durant les vacances scolaires d'été 2019, pour rejoindre les locaux situés au rez inférieur du Collège du Rosset où un regroupement avec le nouvel APEMS a été mis en place.



Ce sont 32 enfants au total qui sont régulièrement accueillis au réfectoire pour le repas de midi. La fréquentation journalière s'élève en moyenne à 20 enfants.

Ressources humaines

Suite à l'ouverture de l'APEMS et au regroupement de ces deux structures d'accueil, le contrat de l'auxiliaire à l'heure a été modifié. Cette personne travaille désormais à 24 % sur la base d'un horaire annualisé, ceci en raison de la fermeture de l'APEMS durant les vacances scolaires.

Situation à fin décembre : 1 poste d'auxiliaire à 24 %

3.1.5 Service des Accueillantes en Milieu Familial (AMF)

RAPPORT DE GESTION 2019 pour l'Association d'Accueil Familial de Jour

Les Coordinatrices : - Mme G. Lerjen pour Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens

- Mme M.-D. Progin pour Romanel-sur-Lausanne

Situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements

2019	Bournens	Boussens	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
<u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u>						
AMF au 1er janvier	0	2	20	11	4	37
Nouvelles AMF	1	0	0	0	0	1
AMF ayant démissionné	1	0	2	2	2	7
AMF au 31 décembre 2019	0	2	18	9	2	31
<u>ENFANTS (selon le lieu d'habitation)</u>						
Enfants accueillis au 1er janvier	4	20	104	64	29	221
Nouveaux placements	3	19	15	21	3	61
Enfants sortis	0	12	29	33	11	85
Enfants accueillis au 31 décembre 2019	7	27	90	52	21	197

157 nouvelles demandes ont été reçues pour les 5 communes en 2019.

Fin 2019, pour les 5 communes, 43 enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

Enfants accueillis provenant d'autres communes du réseau et hors réseau durant l'année :

A Romanel-sur-Lausanne :

5	enfants domiciliés à Lausanne (selon convention)
1	enfant domicilié à Cheseaux-sur-Lausanne
0	enfant domicilié à Jouxens-Mézery
2	enfants domiciliés à Prilly
2	enfants domiciliés à Boussens
0	enfant domicilié à Bournens
0	enfant domicilié à Sullens

Rapport de Mme M.-D. Progin, Coordinatrice

Ce service s'adresse aux familles désirant confier leur(s) enfant(s) au domicile des Accueillantes en Milieu Familial (AMF), anciennement "mamans de jour".

Durant l'année 2019, 85 enfants ont fréquenté le service (117 en 2018), et le nombre des Accueillantes en Milieu Familial agréées est de 11 personnes (13 en 2018).

3.2 Activités régionales

3.2.1 Centre Médico-Social (CMS)

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS qui compose l'Association. Mme C. Perrin siège en représentation du CMS de Prilly-Nord.

Les informations concernant cette structure sont disponibles sur le site Internet de l'APROMAD à l'adresse suivante : <http://www.apromad.ch>

3.2.2 Réseau AJENOL

Le Réseau AJENOL regroupe les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens.



De nombreux développements de l'offre d'accueil sont intervenus au cours de 2019. L'AJENOL propose un total de 16 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux-sur-Lausanne, 2 à Jouxens-Mézery, 3 à Romanel-sur-Lausanne et 1 à Sullens), ainsi que 2 structures de coordination de l'Accueil en Milieu Familial.

3.2.3 ARASPE

La commune de Romanel-sur-Lausanne bénéficiant d'un siège statutaire au sein du CoDir, celui-ci est occupé par Mme C. Perrin.

Les informations concernant cette Association intercommunale composée de 42 communes sont disponibles sur le site internet de l'ARASPE à l'adresse suivante : <http://www.araspe.ch>

3.2.4 Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Mme N. Pralong, Secrétaire municipale, a la charge de ce dossier.

En 2019, le plan canicule a été déclenché du 24 juin au 1^{er} juillet. 59 personnes à risque ont été contactées téléphoniquement par la Secrétaire municipale, Mme N. Pralong, ou par l'Assistant de Sécurité Publique, M. J.-M. Cornu.

4. Affaires culturelles

4.1 **Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise**

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la commune au Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région lausannoise a été réduite à **fr. 16'900.--**. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2019, la subvention des communes du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de **fr. 850'000.--** (fr. 850'000.-- en 2018), qui a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	fr. 170'000.--
- Théâtre de Vidy	fr. 255'000.--
- Béjart Ballet Lausanne (BBL)	fr. 170'000.--
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	fr. 255'000.--

4.2 **Ecole de Musique Cheseaux-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne (EMCR)**

Extrait du rapport de M. M. Amsler, Président

L'EMCR compte 214 élèves (chiffres de février 2019), auxquels sont donnés 226 cours chaque semaine.

Des auditions, concerts et présentations des classes de l'école ont eu lieu tout au long de l'année 2019, soit dans les locaux d'enseignement, soit à la salle polyvalente de Prazqueron.

5. Jeunesse

5.1 **Passeport vacances**

Les amateurs du Passeport vacances ayant pu profiter des nombreuses activités offertes ont été de 27 pour le "Traditionnel" et de 2 pour le "Farniente".

Les activités proposées par la commune de Romanel-sur-Lausanne ont été les suivantes :

- "Comprendre les chiens" (organisé par M. S. Kern)
- "Avec les pompiers" (organisé par M. S. Kern)

5.2 **Parlement des Jeunes Buyá Tsa (PJBT)**

Le Parlement des Jeunes est une Commission consultative de compétence municipale. Il dispose d'un budget annuel et est relié au Conseil communal par la Commission de Jeunesse.

6. **Sécurité sociale**

6.1 **Activités communales**

6.1.1 **Ludothèque "Le Sac à malices"**



D'après le rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, du 01.09.2018 au 31.08.2019

Jusqu'à fin 2018 la Ludothèque était ouverte les lundis après-midi et les mardis soir en période scolaire. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'ouverture du mardi soir a été supprimée ceci en raison de la trop faible fréquentation de ce lieu et elle a été remplacée par une ouverture mensuelle, soit le dernier vendredi de chaque mois. Cette adaptation, correspondant également à l'horaire de la Bibliothèque, a permis de maintenir le taux de fréquentation de la Ludothèque.

Le nombre de familles inscrites est resté constant, à fin 2019 il y en avait environ 40. Durant l'année 2019 il y a eu autant d'arrivées que de départs soit une dizaine environ.

Activités de la Ludothèque réalisées durant la période écoulée :

30^e anniversaire de la Ludothèque – Assemblée générale – Tenue de la buvette du marché de Noël – Noël du GSL – Repas de comité – Assemblée générale du GSL – Après-midi de jeux pour les enfants – Réception des nouveaux habitants de la Commune de Romanel-sur-Lausanne – Animations pour enfants à l'occasion de la Fête Nationale.

6.1.2 **Bibliothèque "Papyrus"**

D'après le rapport d'activité de Mme C. González Tornare



Service de prêt et fréquentation :

Le nombre de familles inscrites se situe autour de 180, auquel s'ajoute une quinzaine de classes qui ont emprunté des livres dans notre bibliothèque durant cette période. Nous arrivons ainsi à un chiffre d'environ 300 lecteurs.

Nous offrons aussi la possibilité au réfectoire scolaire, à l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers, ainsi qu'à la Garderie, d'emprunter des lots de livres.

Le nombre de prêts annuels se situe au-dessus de 14'000, en augmentation de 10 % par rapport à l'année scolaire précédente. Les documents prêtés aux classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery représentent un 14,5 % du volume total de prêts.

Tâches administratives :

Les tâches utiles à la bonne marche de la bibliothèque comprennent : les heures de prêt, les différentes animations et les accueils des classes, le choix et l'achat des nouveautés, le catalogage et l'équipement des ouvrages, le rangement, la gestion du courrier, la préparation des animations, etc.

Acquisitions :

Le budget alloué par la Commune ainsi que celui tiré des cotisations nous a permis d'acquérir environ 600 documents.

Animations :

30^e anniversaire de la Bibliothèque – Collaboration pour l'ouverture de la Cabane à livres – Participation à la "Nuit du conte en Suisse" - Tenue de la buvette du marché de Noël - Réception des nouveaux habitants de la Commune de Romanel-sur-Lausanne – Accueil des classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery – Accueil des enfants lors de "L'Heure du conte" – Accueil des enfants lors de l'animation "Né pour lire" – Rédaction d'articles "Coup de cœur" pour le Romanel Info – Gestion du coin "Livr'échange.



Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2019.

Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire a.i. :

Daniel Crot

Mélanie Hilpert

Version du 29 mai 2020

**Définition des sigles utilisés dans le
Rapport de gestion de l'Administration communale**

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

AEAI	Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie
AJENOL	Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois
AMF	Accueillantes en Milieu Familial
APEMS	Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire
APROMAD	Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile
ARASPE	Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens
ASE	Assistant Socio-Educatif
ASP	Assistant de Sécurité Publique
BT	Basse Tension
CFC	Certificat Fédéral de Capacité
CFFE	Cours de Formation pour Formateur en Entreprise
CH	Contrôle des Habitants
CISTEP	Commission Intercommunale de la Station d'Epuration des Eaux usées de Vidy
CoDir	Comité de Direction
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EMCR	Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel
EMS	Etablissement Médico-Social
ESTI	Inspection fédérale des installations à courant fort
FC	Football Club
GD	Groupe Décisionnel
GED	Gestion Electronique des Documents
GROPIL	Groupe de Pilotage
GSL	Groupement des Sociétés locales
GT	Groupe de Travail
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
LAO	Loi sur les Amendes d'Ordre

LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
LEB	Lausanne – Echallens - Bercher
P (+1 à +4)	Primaire cycle élémentaire
P (+5 à +8)	Primaire cycle moyen
PALM	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PCi	Protection Civile
PDCant	Plan Directeur Cantonal
PDLi	Plan Directeur Localisé intercommunal
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PJBT	Parlement des Jeunes Buyá-Tsa
POCAMA	Portail Cantonal des Manifestations
PPA	Plan Partiel d'Affectation
PQ	Plan de Quartier
RH	Ressources Humaines
RLVCR	Règlement d'application de la Loi vaudoise sur la Circulation Routière
SAN	Service des Automobiles et de la Navigation
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma Directeur du Nord Lausannois
SDT	Service du Développement Territorial
SPEI	Service de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation
STEP	Station d'Epuration des eaux usées de Vidy
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers